

La Maison-Dieu, 160, 1984, 27-32

Paul DE CLERCK

LITURGIE ET CULTURES

La *Maison-Dieu* comporte un sous-titre : *Revue de pastorale liturgique*. Ce qui aux yeux de certains peut paraître une condescendance de la science envers la pratique de l'Église me semble au contraire un titre de noblesse. *La Maison-Dieu* n'a jamais cultivé la science pour la science, mais elle a cherché à mettre toutes les ressources de la recherche au service de l'Église en prière.

Quel programme envisager pour la revue, dans les années à venir ? Il lui viendra logiquement de la conjoncture.

Or, vingt ans après les débuts de la mise en œuvre de la Constitution *Sacrosanctum Concilium*, le problème de pastorale liturgique le plus important me paraît être celui que le Concile appelait « l'adaptation » (SC, n° 37-40) et que je préfère nommer *la rencontre de la liturgie et des cultures*. Car en passant du latin au français, plus exactement d'une langue morte aux langues vivantes, on a fait beaucoup plus que changer de langue ! On a rebranché la liturgie sur les cultures, par delà une bonne dizaine de siècles durant lesquels elles avaient été déconnectées.

A quel résultat cette décision capitale a-t-elle mené ? Grâce à l'utilisation de la langue véhiculaire dans la liturgie, les chrétiens ont compris qu'ils ne comprenaient pas ! L'obstacle de la langue une fois levé à l'aide des traductions, un autre est apparu,

beaucoup plus redoutable, celui de la distance culturelle qui nous sépare de ce qu'on appelle communément les textes liturgiques.

Comment le problème se pose-t-il? Le Père B. Botte a écrit que la question de l'adaptation, en liturgie, n'était pas tant l'adaptation de la liturgie à un peuple que l'adaptation de ce peuple à la liturgie. Je me demande si cet avis du Maître n'est pas émis avant tout par le philologue qu'il était et qui avait notamment étudié de très près les anciennes traductions de l'Écriture. Au cours des premiers siècles, l'Église a fait la rencontre de divers peuples et de diverses langues, elle a traduit pour eux l'Écriture, et ce faisant elle les a menés à l'Évangile et à l'Eucharistie. Mais notre situation est différente. Car si ces peuples ne connaissaient pas le christianisme et le découvraient alors comme une nouveauté, nous sommes pour notre part chrétiens depuis des siècles, mais notre piété était étrangère à la liturgie, notamment à cause de l'utilisation d'une langue incomprise. L'opération réalisée par la réforme liturgique a consisté, dans l'esprit de ses promoteurs, à nous redonner notre bien. Mais ils n'ont pas tenu compte de deux éléments. Ce bien était celui de nos ancêtres, plutôt que le nôtre. Et d'autre part, nous nous alimentions effectivement à d'autres sources; elles étaient de piètre qualité peut-être, mais elles nous ont nourri et modelé, à l'écart de la prière liturgique de l'Église.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Je pense que l'acquis majeur de ces vingt dernières années consiste dans l'opinion, assez largement partagée par les chrétiens d'Occident, qu'il est plus profitable de célébrer ensemble l'eucharistie que de « prier » individuellement pendant le laps de temps constitué par la messe du prêtre. On a gagné au changement de menu. Mais la nourriture nouvelle que l'on présente depuis le Concile est indigeste. La prière liturgique passe mal, car elle provient d'une autre culture. On assimile parfois trop rapidement la question de la langue liturgique et celle du vocabulaire biblique. Le rapprochement est indû. La distance qui nous sépare de la Bible est irréductible. L'Écriture nous vient d'autres âges, et seule une initiation biblique pourra faire en sorte que les chrétiens viennent un jour en plus grand nombre s'y abreuver. C'est une affaire de générations. Mais pourquoi la liturgie doit-elle utiliser une langue et une culture qui ne sont plus les nôtres? Même si elle nous a donné quelques textes nouveaux, la réforme liturgique a

surtout traduit des textes anciens ; en les entendant aujourd'hui, nous comprenons qu'ils ne sont pas nôtres, ou encore, nous saisissons plus précisément la raison pour laquelle nous ne les comprenons pas.

★

A partir de cette analyse de la situation, quel pourrait être le travail de *La Maison-Dieu* ? Je propose deux pistes : la première porte sur des préalables théologiques, la seconde affronte le problème posé.

Quelle conception de la Tradition ?

Il serait très intéressant d'étudier la conception de la Tradition sous-jacente à la réforme liturgique. Il m'est difficile d'échapper à l'impression que même si les promoteurs de la réforme ont dit et répété qu'ils ne voulaient pas faire de l'archéologisme, les liturgistes partagent assez communément l'a priori selon lequel plus c'est ancien, plus c'est valable. On ne peut opérer avec ce principe sans discernement. Car, comme l'a dit je crois de Bonald, pourquoi se fier aux balbutiements du bébé plutôt qu'aux raisonnements de l'adulte ?

Prenons l'exemple de la prière eucharistique II, reprise (avec des aménagements) à Hippolyte. C'est évidemment un immense bienfait d'avoir aussi ce texte-là dans le missel. On sort ainsi du monopole exercé par le canon romain. De plus, le formulaire de la *Tradition apostolique* nous fait connaître une autre structure de la prière eucharistique, ce qui constitue à n'en pas douter un grand enrichissement. Mais, ébloui par ces avantages, n'a-t-on pas quelque peu oublié que ce texte a été écrit au 3^e s., alors que nous sommes au 20^e ? Son utilisation actuelle fait donc l'impasse sur le développement de la théologie eucharistique (bien que, de ce point de vue, le texte ait été retouché), mais plus encore sur l'évolution de la piété eucharistique des chrétiens. Pareil exemple montre bien que si la réforme liturgique a été désirée par les liturgistes et ceux qui étaient dans leur mouvance, elle a été imposée aux autres chrétiens. Avec les chocs en retour qu'elle n'a

pas manqué de provoquer : le mouvement de Mgr Lefèvre, la réaction du « catholicisme populaire » et, de manière plus diffuse, l'impression qu'« on nous change la religion ».

Ainsi m'a-t-on raconté récemment une réaction du Pape Paul VI, qui n'appartenait pas précisément au monde populaire. Il avait approuvé la révision du calendrier et de l'année liturgique. Mais au lendemain de la Pentecôte, il a été surpris de se trouver dans le « temps ordinaire » et de ne plus fêter l'octave de la Pentecôte ! La réflexion théologique peut nous amener à comprendre que la Pentecôte achève la Cinquantaine pascale ; mais la liturgie est tout autre chose que la réflexion, et elle a modelé nos instincts pendant des siècles.

De plus, les « modèles » auxquels les liturgistes se réfèrent avec amour proviennent de l'époque patristique. Mais comment entendre la question des biblistes, lorsqu'ils nous demandent pourquoi sacraliser des documents du 3^e ou du 5^e s. alors que l'Écriture permet encore bien d'autres expressions de la foi ?

Voilà donc un premier ensemble de questions : avec quelle notion de la Tradition la réforme liturgique a-t-elle opéré ? Alors que certains théologiens ont tendance à considérer l'évolution comme un progrès constant, n'y a-t-il pas ici l'idée d'une déformation progressive ? Et à l'avenir, comment articuler l'expérience actuelle de l'Église, les richesses de sa tradition, et le fondement biblique ?

La liturgie et les cultures

La seconde piste de travail consisterait à étudier sous ses différents aspects la question de la liturgie et des cultures. C'est au niveau des *textes* que les chrétiens d'Occident la ressentent le plus vivement. Les oraisons romaines « passent » mal, en traduction ; les spécialistes l'avaient prévu. Les textes actuels peuvent nous aider à retrouver les règles de ce qu'est la prière liturgique ; mais une fois ce service rendu, il faudra créer des pièces nouvelles, si l'on ne veut pas que la liturgie soit réservée à ceux qui ont appris à surmonter les distances culturelles. La même remarque vaut pour la prière eucharistique, mais l'opération est ici plus redoutable ; car outre le problème de la formulation, il y a celui de la compréhension de cette prière.

Malgré l'utilisation de quatre prières eucharistiques, depuis 15 ans, quels sont les chrétiens et même les prêtres qui ont dépassé l'idée de « l'écrin pour les paroles de la consécration » et ont redécouvert l'action de grâce, le mémorial, l'épiclese ? Les formulaires utilisés pour les autres sacrements devront y passer eux aussi : qui comprend encore la typologie, procédé sur lequel sont bâties les prières d'ordination ?

Si la question des *rites* liturgiques n'est pas tellement chaude en Occident, elle risque d'être brûlante dans les autres continents. Le champ de recherches est ici illimité. Pour ne prendre qu'un exemple, chez nous, comment analyser le plafonnement, sinon la dégradation, de la Vigile pascale ? On peut faire de grands discours théologiques sur le passage des ténèbres à la lumière, mais on est bien forcé de constater que la Nuit pascale ne jouit pas des mêmes soubassements culturels que la Messe de Minuit à Noël. La recherche liturgique ne peut se contenter, longtemps encore, de « regretter » cela et de poursuivre par ailleurs avec ses adeptes, de manière volontariste, une pastorale « éclairée ».

L'étude des interactions entre la liturgie et les cultures devra regarder en face la question de la catholicité. Car il existe ici un champ de forces opposées. Dès qu'on parle de cultures surgit l'existence de sous-cultures : ouvrière, rurale, urbaine... Est-ce la porte ouverte à tous les particularismes, dans un monde qui par ailleurs devient un village ? A l'heure de la planétarisation, comment articuler unité et particularité ? C'est une question que l'histoire de la liturgie connaît bien, mais il faut en trouver les modalités actuelles. Qu'est « l'unité substantielle du rite romain » dont parle la Constitution (SC n° 38) ? Pourra-t-elle être « sauvegardée », dans des continents différents ?



Ne serait-il pas intéressant que *La Maison-Dieu*, revue de pastorale liturgique » investisse dans l'étude de ces questions et de leurs multiples facettes ? Elle pourrait proposer des recherches historiques et théologiques, collationner des expériences, évaluer les tentatives, et cela en collaboration avec les

Centres nationaux de pastorale liturgique et, pourquoi pas, avec la Congrégation. Je crains que sans cela nous ne restions sans réplique devant les plaintes de nos petits-enfants sur le ritualisme de la liturgie de Paul VI.

Paul DE CLERCK